

Paris, le **26 MARS 2018**

Madame, Monsieur,

Par la pétition que vous nous avez fait parvenir le 28 février dernier, vous exprimez votre inquiétude quant à l'évolution des quartiers de Barbès, de La Chapelle et de la Goutte d'Or.

Nous vous remercions tout d'abord de cette mobilisation qui témoigne de votre sincère et profond attachement à cette partie de votre arrondissement qui cumule des difficultés dont nous sommes parfaitement conscients.

Ainsi que vous le rappelez vous-même, la Ville de Paris agit à vos côtés depuis de très nombreuses années dans le but de pacifier ce secteur et d'offrir à ses habitants et ceux qui le font vivre, un cadre de vie conforme à leurs attentes.

Nous tenons aujourd'hui à vous réaffirmer notre engagement et notre volonté pour que la situation évolue rapidement.

Eric Lejoindre travaille en lien étroit avec Madame Valérie Goetz, commissaire divisionnaire du 18^{ème} arrondissement, et plus largement avec les services de la Préfecture de Police, seule autorité compétente, à Paris, pour assurer la sécurisation de l'espace public et la lutte contre la délinquance.

L'extension récente de la Zone de Sécurité Prioritaire et le renforcement de ses moyens s'inscrit dans la lignée de nos demandes. Des opérations ciblées régulières sont depuis plusieurs mois menées dans votre quartier et l'augmentation des patrouilles pédestres et véhiculées est d'ores et déjà en cours. Cela a notamment permis de réduire considérablement le trafic de stupéfiants à ciel ouvert qui avait pris des proportions alarmantes à la Goutte d'Or.

En ce qui concerne la problématique des mineurs non accompagnés, le Centre d'Action Sociale Protestant (CASP) a été mandaté par la Ville de Paris pour proposer un projet d'accompagnement de ce public. Une équipe pluridisciplinaire dédiée exclusivement à cette problématique est présente dans le quartier sur des horaires étendus. Ce dispositif se renforce de semaine en semaine avec le recrutement d'éducateurs, médiateurs, psychologues, ou encore membres d'associations travaillant dans le domaine de la toxicomanie.

A l'attention de l'ensemble des pétitionnaires

Sur la question du commerce, de nouveaux outils récemment mis en place doivent nous permettre d'amplifier les actions précédemment engagées par la Mairie d'arrondissement, les bailleurs sociaux et la SEMAEST. Le *Contrat Paris Commerce* permettra ainsi à cette dernière de préempter de nouveaux locaux et d'y installer des activités susceptibles de redynamiser certaines artères comme cela a déjà pu être fait dans d'autres parties du 18^{ème}. La municipalité y investit 40 millions d'euros pour intervenir dans des quartiers comme les vôtres. Le *GIE Paris Commerce*, créé en septembre dernier, et qui a vocation à commercialiser de façon cohérente l'ensemble des locaux des bailleurs sociaux Parisiens, y interviendra également de façon prioritaire. Une dizaine de locaux vont ainsi être attribués dans les prochaines semaines rue des Gardes, rue Charbonnière ou encore rue de la Goutte d'Or. Ces commercialisations ont été préparées avec les élus de l'arrondissement, les conseils de quartiers ainsi que des associations et collectifs locaux, dont « Made In Goutte d'Or » et le « collectif d'habitants 4C ».

Pour autant, les difficultés demeurent et nous souhaitons donc vous annoncer la mobilisation générale des services de la Ville de Paris et de ses partenaires pour une opération « Tous mobilisés » sur le secteur des rues de la Goutte d'Or, des Gardes et Polonceau.

A l'instar de ce qui vient d'être lancé dans le quartier Château Rouge, cette intervention exceptionnelle sera construite sur la base d'un diagnostic partagé avec les habitants et l'ensemble des acteurs du quartier et débouchera, dans des délais resserrés, sur le déploiement d'une série d'actions relatives à la sécurité, la propreté, l'attractivité, le commerce ou encore le cadre de vie de votre quartier.

Nous suivrons personnellement la mise en œuvre de ce plan d'actions et nous nous rendrons de façon régulière sur place pour construire, avec vous et l'ensemble des habitants de vos quartiers, les solutions nécessaires.

Eric Lejoindre vous convie dès à présent à une réunion publique sur toutes ces questions, enjeux sécuritaires, mineurs isolés, revitalisation de l'espace public le **mercredi 28 mars prochain à 18 heures 30**, à la Mairie du 18^{ème} arrondissement, en présence de Colombe Brossel et Dominique Versini, du Parquet de Paris, des représentants des forces de l'ordre, du directeur de la DASES, et du Centre d'Action Social Protestant.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations les meilleures.

Bien à vous,



Anne HIDALGO



Eric LEJOINDRE